



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL
10, RUE DE LA MAIRIE
SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL (Québec)
J0V 1X0

Entrée en vigueur – Règlement 135

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, de l'entrée en vigueur du « RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE », adopté lors de la séance ordinaire du 2 juin 2026;

Le règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, 10 rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, durant les heures normales de bureau ou sur le site web www.stada.ca.

Donné à Saint-André-d'Argenteuil ce 9 juin 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paula Knudsen'.

Paula Knudsen
Directrice générale et greffière-trésorière